



31 mars : Privé, public et jeunes, Tous ensemble pour le retrait du projet de loi El Khomri !

Le projet de loi El Khomri n'est pas simplement une nouvelle attaque contre les salariés. Après le passage en force dans la Fonction Publique avec P.P.C.R., le gouvernement Valls veut détruire le Code du Travail avec la bénédiction du patronat.

Les principales dispositions contenues dans le projet de loi El Khomri inversent la hiérarchie des normes **en faisant primer les accords d'entreprises sur les accords de branche et sur la loi**. A partir de là, tout le droit du travail et les accords de branche pourront être détricotés dans les entreprises, y compris le temps de travail et la rémunération..

Ce sont les droits et garanties des salariés, durement acquis depuis plus d'un siècle, qui sont anéantis. Le contrat de travail, le temps de travail, les rémunérations, la santé et la sécurité au travail, tous les pans de la vie des salariés sont attaqués.

C'est un avenir de précarité et de flexibilité qui s'annonce pour la jeunesse, une menace directe contre la pérennité de notre statut. Aucun secteur n'est épargné ; **c'est notre modèle social qui est mis à bas et déréglé!**

Les quelques reculs du gouvernement ne changent rien au fond de l'affaire : c'est bien un recul historique des droits des salariés qui est programmé. C'est pourquoi nos organisations, conscientes du caractère inédit de ce projet, continuent à exiger, avec les organisations de jeunesse, le retrait pur et simple de ce projet funeste.

Les agents de la DGFIP, sont pleinement concernés car il est évident que si le gouvernement arrive à faire passer ce projet, cela constituera une défaite pour l'ensemble des salariés et ouvrira la voie à l'accélération des contre réformes.

Ce n'est pas un hasard si au même moment qu'est présenté le projet El Khomri viennent sur la table des "propositions" de faire travailler les fonctionnaires 37 heures payées 35, de supprimer des centaines de milliers de postes et de substituer le contrat au statut dans la fonction publique.

Rappelons nous le précédent des retraites : il n'a pas fallu plus de deux ans après la remise en cause des 37,5 annuités dans le privé pour que le gouvernement Juppé en 95 présente l'addition aux fonctionnaires et si le gouvernement Fillon a remis cela en 2003, c'est toujours en s'appuyant sur le recul imposé aux salariés du privé.

D'ores et déjà le gouvernement s'est doté d'outils pour remettre en cause nos statuts, nos règles de gestion avec PPCR ainsi que nos régimes indemnitaires avec le RIFSEEP. La mobilité forcée nous pend au nez. Il ne faut pas que ce gouvernement ou celui qui lui succédera puisse s'appuyer sur le précédent de la loi El Khomri pour nous appliquer en grand la mobilité forcée, liquider nos statuts nationaux et nos règles de gestion, nos garanties.

Rappelons nous le précédent du Contrat de Première Embauche en 2006 : oui, il est possible de vaincre dès lors qu'il y a unité avec les organisations de jeunesse sur l'exigence du retrait pur et simple des contre réformes qui visent à liquider nos droits.

C'est pourquoi, après le succès de la mobilisation du 9 mars avec des centaines de milliers de manifestants dans les rues et une pétition massivement signée sur Internet, après la mobilisation de la jeunesse le 17 et le 24, l'heure est à se mobiliser tous ensemble Privé, Public et jeunes pour obtenir le retrait du projet de loi El Khomri.

**TOUS ET TOUTES
EN GREVE LE 31 MARS !**

**RDV MARSEILLE
10h30 Vieux-Port**

**RDV ARLES
10h30 Place de la République**